

votre apprentissage à l'UNIL



agent·e en
information documentaire

Unil

En quoi consiste un apprentissage d'agent-e en information documentaire à l'UNIL ?

Les apprenti-e-s agent-e-s en information documentaire apprennent à exécuter les travaux administratifs liés à l'acquisition des documents, mais également à les coter, classifier et cataloguer ainsi qu'à tenir à jour les divers instruments de recherche (catalogues, inventaires, bases de données, internet, bibliographies) et remettre en état les documents abîmés.

Cet apprentissage consiste aussi à apprendre à accueillir et renseigner les usagers, effectuer des recherches documentaires simples, assurer le prêt et la restitution, gérer les rappels, tenir le fichier des usagères et usagers ainsi que les statistiques de consultation.

Pourquoi faire un apprentissage d'agent-e en information documentaire à l'UNIL ?

L'apprentissage d'agent-e en information documentaire à l'UNIL se fait au sein de la bibliothèque des Sciences de la Terre de la Faculté des géosciences et de l'environnement. Il s'agit d'une bibliothèque universitaire spécialisée située dans un environnement riche où vous rencontrerez beaucoup de personnes différentes. Autonome, vous seconderez la bibliothécaire dans son travail.

Pour exercer ce métier, il faut avoir une capacité d'adaptation aux évolutions technologiques, une bonne mémoire, de la curiosité intellectuelle, un esprit méthodique et de la facilité dans les contacts. Il est également nécessaire de posséder un excellent sens de l'accueil et d'aimer travailler en équipe tout en sachant faire preuve d'indépendance.

Découvrir l'UNIL : www.unil.ch

Pour plus d'informations:

www.unil.ch/srh

liens « nos prestations » puis « apprentissage à l'UNIL »